

Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> OFFRE DE CESSION -complément à l'avis 2006-5353 du 17/11/2006

NATIXIS

Place	Paris	Date	05/12/2006
N° Avis	PAR_20061205_5540_EUR	Marché	Eurolist by Euronext

A la demande de NATIXIS , il est demandé aux intermédiaires de décomposer les ordres S de la manière suivante
fraction d'ordres S1 de 200 à 5000 €
fraction d'ordres S2: au delà de 5000 € et jusqu'à 50 000€
il est rappelé que les ordres S doivent être décomposés entre personnes physiques et personnes morales

Voir annexes

Annexe 4

Modèle de dépôt à utiliser par les intermédiaires affiliés à EUROCLEAR FRANCE

Document à faire parvenir à EURONEXT PARIS
par **télécopie** au N° **01 49 27 16 00** (tel : 01 49 27 16 01), le jour de la centralisation de l'OPO

le 5 décembre 2006 après 18 h 00 au plus tôt
et le 6 décembre 2006 avant 10 h 00 au plus tard
NATIXIS

OPO NATIXIS

Etablissement dépositaire : Affilié EUROCLEAR FRANCE n°
N° de télécopie (où la réponse des ordres devra être transmise) :
Nom de la personne responsable :
N° de téléphone :

Décomposition des ordres S

Ordres S	nombre	montant en €
- ordres S personnes physiques		
- Ordres S personnes morales		
total ordres S =		

Ordres S personnes physiques

Personnes physiques	nombre de fractions d'ordres S	montant en €
Fraction d'ordre/ <i>Order portions</i> S1: de 200 à 5000 €		
Fraction d'ordres/ <i>Order portions</i> S2 : au delà de 5000 € et jusqu'à 50 000		
Total ordres S personnes physiques		

Ordres S personnes morales

Personnes morales	nombre de fractions d'ordres S	montant en €
Fraction d'ordre/ <i>Order portions</i> S1: de 200 à 5000 €		
Fraction d'ordres/ <i>Order portions</i> S2 : au delà de 5000 € et jusqu'à 50 000		
Total ordres S personnes morales		

Annexe 5 fraction ordres S1 personnes physiques**Modèle de dépôt à utiliser par les intermédiaires affiliés à EUROCLEAR FRANCE**

Document à faire parvenir à EURONEXT PARIS
par **télécopie** au N° **01 49 27 16 00** (tel : 01 49 27 16 01), le jour de la centralisation de l'OPO

le 5 décembre 2006 après 18 h 00 au plus tôt
et le 6 décembre 2006 avant 10 h 00 au plus tard

OPO NATIXIS

Etablissement dépositaire : Affilié EUROCLEAR FRANCE n°

N° de télécopie (où la réponse des ordres devra être transmise) :

Nom de la personne responsable :

N° de téléphone :

Décomposition des ordres S1 personnes physiques

montant (€)	nombre d'ordres S	montant (€)	nombre d'ordres S	montant (€)	nombre d'ordres S
200		2100		4000	
300		2200		4100	
400		2300		4200	
500		2400		4300	
600		2500		4400	
700		2600		4500	
800		2700		4600	
900		2800		4700	
1000		2900		4800	
1100		3000		4900	
1200		3100		5000	
1300		3200			
1400		3300		total (*) =	
1500		3400			
1600		3500			
1700		3600			
1800		3700			
1900		3800			
2000		3900			

(*) nombre d'ordres S1= nombres d'ordres S

Annexe 6 fraction ordres S1 personnes morales

Modèle de dépôt à utiliser par les intermédiaires affiliés à EUROCLEAR FRANCE

Document à faire parvenir à EURONEXT PARIS
par **télécopie** au N° **01 49 27 16 00** (tel : 01 49 27 16 01), le jour de la centralisation de l'OPO

le 5 décembre 2006 après 18 h 00 au plus tôt
et le 6 décembre 2006 avant 10 h 00 au plus tard

OPO NATIXIS

Etablissement dépositaire : Affilié EUROCLEAR FRANCE n°

N° de télécopie (où la réponse des ordres devra être transmise) :

Nom de la personne responsable :

N° de téléphone :

Décomposition des ordres S1 personnes morales

montant (€)	nombre d'ordres S	montant (€)	nombre d'ordres S	montant (€)	nombre d'ordres S
200		2100		4000	
300		2200		4100	
400		2300		4200	
500		2400		4300	
600		2500		4400	
700		2600		4500	
800		2700		4600	
900		2800		4700	
1000		2900		4800	
1100		3000		4900	
1200		3100		5000	
1300		3200			
1400		3300		total (*) =	
1500		3400			
1600		3500			
1700		3600			
1800		3700			
1900		3800			
2000		3900			

(*) nombre d'ordres S1= nombres d'ordres S